



## Projet Pédagogique

### LE CONTEXTE GENERAL

La Commune de la Chapelle Hermier dispose d'une école publique et d'une école privée. Au total, ce sont 115 enfants âgés entre 2 et 12 ans qui y sont scolarisés. Depuis plusieurs années, c'est une association qui gère la garderie périscolaire de ces deux écoles dans les locaux du restaurant scolaire, mis à disposition par la Commune. Par contre, jusqu'à ce jour, il n'y avait pas d'Accueil de proposer les mercredis et pendant les vacances.

Pour différentes raisons, l'association ne souhaite plus garder la responsabilité de la garderie et laisse la main à la Municipalité. C'est donc dans ce contexte que cette dernière s'est lancée dans un projet d'Accueil de Loisirs et d'Accueil Péri-scolaire avec une construction d'un bâtiment pluridisciplinaire adapté aux besoins des familles. Ainsi, en octobre 2014, s'est ouvert un espace socio-culturel au 12 rue des Bleuets à la Chapelle Hermier réunissant les Accueils de Loisirs et la bibliothèque.

Parallèlement, la Commune de la Chapelle Hermier a souhaité mettre en place un Projet Educatif Territorial (PEDT) et a établi un partenariat avec la CAF en signant un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ).

### LE CONTEXTE DES ACCUEIL DE LOISIRS

Les temps périscolaires ont été très longtemps peu ou mal considérés. Ce constat tend aujourd'hui à disparaître. Consciente de leur importance pour l'équilibre de l'enfant, la Municipalité souhaite faire de ces moments des temps éducatifs à part entière, en complément du temps scolaire proprement dit. C'est pourquoi l'Accueil Péri-scolaire est aujourd'hui déclaré comme tel à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS). De plus, elle met également en place un Accueil de Loisirs pour les mercredis et les vacances, aussi déclaré à la DDCS.

Afin de garantir aux enfants et à leurs familles le meilleur accueil possible, il est nécessaire d'organiser le lieu de vie et d'harmoniser les comportements des adultes qui sont en charge des enfants. Ce projet pédagogique va souligner les moyens mis en place pour permettre aux enfants de s'épanouir au sein de la structure et de trouver des réponses liées à leurs besoins individuels, de socialisation, de développement et d'apprentissage.

Les enfants accueillis sont âgés entre 2 et 12 ans. A l'Accueil Périscolaire, ce sont obligatoirement des enfants scolarisés sur la commune qui sont accueillis.

## **LES LOCAUX**

La Mairie a donc fait construire un bâtiment utilisé pour plusieurs services, notamment celui de l'Accueil Périscolaire et celui de l'Accueil de Loisirs. Pour l'un ou l'autre de ces services, les locaux utilisés sont identiques, à savoir :

- 1 hall d'accueil (commun à la bibliothèque)
- Des vestiaires pour les enfants
- 1 salle d'activités 6-12 ans
- Des sanitaires 6-12 ans
- 1 salle d'activités 3-6 ans
- Des sanitaires 3-6 ans
- 1 salle de sieste
- 1 bureau/salle animateurs
- 1 tisanerie
- Des sanitaires adultes
- 1 salle de lecture commune avec la bibliothèque
- 1 espace extérieur clôturé et séparé pour les grands et les petits

L'accès aux salles d'activités est sécurisé par un système d'interphone/vidéophone. Les personnes qui souhaitent entrer doivent appuyer sur l'interphone et ce sont les animateurs qui déclenchent l'ouverture de la porte. De la salle d'activités 3-6 ans, les animateurs ont une caméra pour voir qui appuie sur l'interphone. Pour en ressortir, le système est aussi sécurisé. L'interrupteur qui déclenche l'ouverture est situé en hauteur et donc inaccessible aux enfants.

## **LES HORAIRES**

L'Accueil Périscolaire est ouvert tous les jours d'école de 7h jusqu'à 8h30 ou 8h45 (selon l'école) ; et le soir de 16h30 jusqu'à 19h. Le soir, pour les enfants scolarisés à l'école publique, seuls ceux ayant participé aux Temps d'Activités Péri-éducatifs (TAP) sont acceptés. Ce sont les animateurs qui assurent les trajets pédestres entre les écoles et la structure de l'Accueil Périscolaire.

L'Accueil de Loisirs est ouvert de 9h à 17h, repas et goûter compris. Les enfants sont inscrits à la journée entière, ou à la demi-journée. Dans ce dernier cas, les horaires pour amener ou récupérer les enfants sont à 12h et à 13h30. Les mercredis, les enfants qui sont à l'école le matin peuvent prendre uniquement leur repas sans être accueillis ensuite à l'Accueil de Loisirs.

Le péricentre est ouvert de 7h à 9h et de 17h à 19h.

## L'EQUIPE ENCADRANTE

L'Accueil Périscolaire et l'Accueil de Loisirs étant déclarés comme tels à la DDCS, le gestionnaire se doit de respecter une certaine législation par rapport à l'équipe encadrante (taux d'encadrement requis, niveau de qualification). L'équipe est donc composée de :

- 1 Directrice diplômée BAFD
- 1 animatrice diplômée BAFA
- 1 animatrice en cours de formation BAFA

Il se peut aussi que l'équipe soit renforcée par des stagiaires, selon les périodes de l'année.

## LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Lors de la rédaction du PEDT, la commune a communiqué sur des valeurs éducatives qu'elle souhaitait mettre en avant. Les projets pédagogiques de l'Accueil Périscolaire et de l'Accueil de Loisirs sont donc rédigés en fonction.

- permettre l'intégration de tous les enfants
- favoriser les activités créatives
- investir le temps d'accueil des enfants de manière constructive et éducative

L'équipe doit se coordonner en travaillant avec les mêmes objectifs. Ces derniers sont évalués tout au long de l'année pour permettre de ne pas s'en éloigner.

### Accueil Périscolaire :

- *Permettre l'intégration de tous les enfants.*

Les enfants doivent respecter toutes les personnes qui gravitent autour d'eux. Si des enfants sont différents (enfants handicapés, étrangers,...), les animateurs prennent le temps de discuter pour expliquer la différence. Dans les activités, les animateurs ne font pas de différences. Ils prêtent attention à respecter le rythme de chacun en proposant des siestes, des temps calmes ou des jeux plus remuant selon le moment de la journée. Les activités sont donc adaptées aux rythmes, aux âges de chacun et aussi à leurs capacités.

**Critères d'évaluation :**

- les enfants se sentent à l'aise dans le groupe.
- les enfants sont contents de leur journée.
- les enfants ne repartent pas fatigués ou au contraire trop énervés.
- l'échange est continu entre enfants et animateurs.

- ***Favoriser les activités créatives.***

Les animateurs sont capables de proposer une multitude d'activités variées, toujours en respectant les enfants. Ils utilisent tous les moyens humains mis à leur disposition (compétences des animateurs dans différents domaines), et les moyens matériels (jeux, espaces extérieurs).

**Critères d'évaluation :**

- les enfants ne font pas tous les jours la même chose.
- les enfants ont la possibilité de faire des activités qu'ils n'ont pas l'habitude de faire à la maison.

- ***Investir le temps d'accueil des enfants de manière constructive et éducative.***

Les animateurs font du temps d'accueil périscolaire, un temps de loisirs qui s'inscrit dans la continuité du temps d'apprentissage scolaire. Ils s'intéressent aux activités des enfants réalisées dans leur journée à l'école, ils proposent l'aide aux devoirs si besoin. Ils animent aussi des temps éducatifs en multipliant les activités éducatives (jeux avec des couleurs, des chiffres, des lettres, de la lecture...). Les enfants sont amenés à être acteurs de leur temps de loisirs.

**Critères d'évaluation :**

- les animateurs proposent différents jeux avec un objectif éducatif.
- les enfants n'ont pas l'impression d'être à l'école et font une différence entre ces deux temps d'apprentissage complètement différents.

L'équipe partage aussi des valeurs éducatives qui lui sont propres et qui s'inscrivent directement dans un Accueil de Loisirs.

- ***Respecter des règles de base de la vie en collectivité.***

Les animateurs insistent sur les règles de base de la politesse (« bonjour », « au revoir », « s'il te plaît », « merci »). Ces règles doivent s'appliquer aux adultes, mais aussi entre enfants et lorsque les parents arrivent. Les animateurs expliquent les choses et demandent aux enfants d'en faire autant entre eux. La violence physique et verbale n'est surtout pas cautionnée à l'Accueil Périscolaire. Les règles d'hygiène telle que le lavage des mains avant le repas et/ou le goûter sont appliquées.

**Critères d'évaluation :**

- les enfants disent « bonjour » lorsqu'ils arrivent le matin.
- les enfants savent demander poliment lorsqu'ils ont besoin de quelque chose.
- les animateurs parlent correctement et poliment.
- les enfants se lavent toujours les mains avant les repas et goûters.

- ***Favoriser l'autonomie à travers les gestes du quotidien.***

Les animateurs tendent à faire devenir les enfants les plus autonomes possibles. Ils les accompagnent dans les gestes du quotidien, sans faire à leur place. Les enfants ont la possibilité de faire seuls, en utilisant du matériel adapté (couteaux et paires de ciseaux à bouts ronds, jeux à disposition qu'ils peuvent donc prendre mais aussi ranger seuls, vestiaires conçus à leur taille, sanitaires également,...). Les enfants doivent participer à la vie de groupe en fonction de leurs capacités.

**Critères d'évaluation :**

- les enfants ne demandent pas toujours l'aide d'un adulte.
- les animateurs ne devancent pas les demandes des enfants, surtout des plus petits.
- les animateurs accompagnent en montrant le geste, mais ne le font pas.

**Accueil de Loisirs :**

Le temps d'Accueil de Loisirs étant souvent plus long, les animateurs peuvent partager différemment avec les enfants. En plus de toutes ces valeurs éducatives présentes sur le temps de l'Accueil Périscolaire, on en retrouve d'autres supplémentaires spécifiques au temps d'Accueil de Loisirs :

- ***Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité.***

Les animateurs suscitent l'imaginaire et la créativité des enfants avec des activités variées et riches. Les animateurs cherchent à créer des partenariats inter-générationnels ou nouveaux. Ils échangent avec les enfants sur des temps culturels.

**Critères d'évaluation :**

- les enfants apprennent des choses.
- les enfants sont curieux en posant des questions sur les activités qu'on leur propose.
- les enfants prennent plaisir à raconter ce qu'ils font à leurs parents.

- ***Respecter des règles de vie pendant tous les temps de l'Accueil de Loisirs.***

Les temps du repas et du goûter font partie intégrante du temps de l'Accueil de Loisirs. Ces temps doivent être des moments de plaisir et de partage. Les enfants apprennent

à respecter le personnel de la cantine et la nourriture qu'on leur propose. Les animateurs incitent tous les enfants à goûter de tout (goûter = « une bouchée » et non pas « une part »). Ces temps sont également des moments partagés dans la mesure où tout le monde, enfants et animateurs, sont assis ensemble et limitent leurs déplacements au maximum.

**Critères d'évaluation :**

- les moments de repas et de goûter se déroulent dans le calme.
- les enfants ne font pas la comédie lorsqu'ils n'aiment pas un aliment.
- les enfants ne se lèvent pas de table.

## ***LE FONCTIONNEMENT***

### *Le départ et l'arrivée des enfants*

**Accueil Périscolaire :** l'accueil du matin est personnalisé et échelonné entre 7h et 8h45. Les enfants sont ensuite accompagnés dans leurs écoles respectives et confiés aux instituteurs et/ou ATSEM.

Le soir, à l'école privée, ce sont les instituteurs qui confient les enfants au personnel de l'Accueil Périscolaire à 16h30, à la porte de sortie de l'école. Pour les enfants de l'école publique, à 16h30, ils sont déjà sous la responsabilité des animateurs dans le cadre des TAP. Les animateurs veillent donc à surveiller les enfants qui partent et restent responsables des autres. Le départ de chacun est ensuite échelonné jusqu'à 19h.

**Accueil de Loisirs :** l'accueil du matin est aussi personnalisé et échelonné entre 7h et 9h. Le départ s'effectue entre 17h et 19h selon les besoins des familles.

Le pointage des enfants est effectué au fur et à mesure de leur arrivée et de leur départ. Les animateurs prêtent une attention particulière aux personnes autorisées à venir chercher les enfants et n'hésitent pas à vérifier sur les feuilles de renseignements « famille » signées par les familles, ou à demander une pièce d'identité.

**Critères d'évaluation :**

- tous les enfants sont pointés
- les animateurs sont capables de dire combien d'enfants sont présents à n'importe quel moment de la journée.
- les enfants repartent toujours avec des personnes autorisées à les récupérer.

### *Le goûter*

**A l'Accueil Périscolaire,** ce sont les enfants qui apportent eux-mêmes leur goûter. Si un enfant est présent et qu'il n'a rien à manger, les animatrices se chargent de lui fournir quelque chose. C'est pourquoi, à l'Accueil Périscolaire, il y a toujours une petite réserve fournie par le Restaurant Scolaire. Avant de s'installer, les enfants doivent se laver les mains.

**A l'Accueil de Loisirs**, le goûter est fourni par les animatrices. Il est préparé en fonction du menu du jour et respecte au mieux un équilibre alimentaire.

Ce moment de goûter doit être un moment convivial et d'échange.

Si les familles le souhaitent, elles peuvent fournir un petit déjeuner pour les enfants qui arrivent avant 7h45.

**Critères d'évaluation :**

- préparation et rangement efficace, avec les tables lavées.
- temps du goûter relativement calme sans rappel à l'ordre incessant.
- notion d'équilibre alimentaire respecté au mieux sans gâteaux systématique.
- enfants sortent du goûter avec une bouche nettoyée.

*La sécurité, l'hygiène, la santé*

Les animateurs sont vigilants et assurent une présence rassurante à tous les enfants.

Tous les déplacements sont correctement encadrés par les animateurs, qui font traverser les enfants sur les passages protégés. Les enfants sont tous munis de gilets fluos.

La porte protégée de la structure est toujours fermée, ainsi que celle donnant accès à la tisanerie. Lorsque les baies vitrées des salles d'activités sont ouvertes, une cale est systématiquement placée pour éviter tout risque de pincement de doigts. Les fenêtres de la salle de sieste ne sont jamais ouvertes en présence d'enfants, sauf de manière « oscillo-battante ».

En cas d'incident « pipi », les animateurs lavent les enfants avant de les changer. Leurs affaires souillées sont rincées et remises dans un sac plastique fermé (si besoin passées en machine à laver).

Des trousse à pharmacie sont disponibles dans la salle « animateurs ». Au fur et à mesure de leurs utilisations, les animateurs préviennent la Directrice en cas de nécessité de renouvellement de stock.

**Critères d'évaluation :**

- les enfants sont toujours équipés de gilets fluos pour tous les déplacements.
- les déplacements sont cadrés par les animateurs et les enfants ne traversent pas n'importe où.
- les portes qui le doivent sont toujours fermées.
- les fenêtres et baies sont protégées.
- pas d'accidents ou d'incidents à répétition.
- pas de manque de produits d'infirmerie.
- les enfants sont contents de venir et en veulent toujours plus.
- les enfants repartent propres (mains, bouches et vêtements dans la mesure du possible).